

Récompense Départementale



En réponse à l'invitation de Marie Françoise LECAILLON Préfète de l'Allier, de Claude RIBOULET Président du Conseil Départemental et conseiller départemental du canton de COMMENTRY / MONTMARAUULT, de Bernard COULON Président du Comité Départemental du Tourisme, les représentants de la commission municipale environnement, conduit par Bruno CONFESSON se sont rendus à l'hôtel du Département pour la présentation du palmarès des villes et villages fleuris 2017.

Ce fut l'occasion pour les élus Montmaraultois de recevoir le prix départemental des villes fleuries 1 fleur.

Cette récompense vient saluer l'engagement de la commune pour le fleurissement, l'embellissement des différents espaces, qui contribuent à l'accueil au sein de notre commune. Elle s'adresse aux employés des services espaces verts pour le travail accompli au quotidien dans ce domaine.

Pour 2018 les élus ont décidé d'appliquer la technique du tapis horticole modulaire (THM) sur quelques points de la commune non encore pourvue de cette méthode, garantissant ainsi une meilleure gestion de l'eau d'arrosage.

